

➔ Nos choix pour des réalisations futures

- Réaliser les travaux de **réhabilitation**, les aménagements intérieurs et les équipements de la **Grange** du bourg de Gravelle pour disposer d'un équipement socio-culturel au service de tous.
- Réaliser des travaux de **rénovations** des équipements et espaces publics dont l'entretien courant est nécessaire dans les différents hameaux : voiries, réseaux, cimetières, éclairage public, gestion des eaux de ruissellement...
- Lancer les études et travaux de la **troisième tranche d'aménagement du bourg de Gravelle** vers le monument aux morts, et travailler sur la mise en place d'une zone 20/30 Km Heure (dite de voirie partagée) en centre bourg de Gravelle.
- Travailler avec le conseil départemental sur deux projets pour la réalisation de **voies de circulations cyclables et piétonnes sécurisées** le long de la D3 :
 - Une **voie cyclable sécurisée de 250 m** allant du croisement de la route des Clèdes jusqu'au stade de football,
 - Mieux affirmer, entre le vélo-route de la vallée de l'Isle et le bourg, l'aménagement d'une **traversée piétonne et cyclable sécurisée** de la D3 avec une signalétique adaptée.
- Réaliser un nouvel **aménagement du parc public** du centre du bourg de Gravelle tenant compte de l'ensemble des circulations entre la Mairie, les services périscolaires, les commerces et la future salle de la grange. Renforcer la **convivialité** du lieu.
- Mettre à l'étude le programme des besoins de réalisation d'un **pôle associatif et sportif** et des types de locaux réalisables pour répondre aux besoins.

Rassembler l'énergie des habitants pour qu'ils puissent apporter des contributions aux projets de la commune est une ambition de notre programme électoral. "Choisir Annesse-et-Beaulieu" est une invitation adressée à chacun pour s'impliquer, à la hauteur de ses possibilités, dans la mise en œuvre d'actions ou de projets pour notre commune. Notre engagement est de soutenir cette ambition.



Choisir Annesse et Beaulieu



De gauche à droite : Christophe Charles, Jean Noel Aussage, Françoise Georgevail, Armelle Leger, Anne Françoise Aussage, Sandrine Bisson, Stephan Picaglia, Philippe Perperot, Eric Hartel, Sabine Lapouge, Marie-Laure Alarcon, Cyril Boulley, Jérôme Barbut, Jocelyne Senemaud, Patrick Jayat

Je m'appelle Philippe Perperot. Membre du conseil municipal depuis 2001, arrivé sur notre commune en 1993, j'ai aujourd'hui 59 ans.

*Je suis sensible aux valeurs de **solidarité sociale**, de **réalisme économique** et de **respect de l'environnement**.*

Toute l'équipe (15 personnes au total) est candidate aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020. Notre liste est composée d'habitants de toutes sensibilités. Quatre des membres de notre liste sont issus de l'actuel conseil municipal et pourront s'inscrire dans la continuité des projets et actions des derniers mandats.

Nous vous proposons un programme électoral dont les engagements nous paraissent essentiels pour l'attractivité de notre commune et la qualité des projets à réaliser. Il résulte d'une démarche de préparation et d'écoute des habitants depuis la fin de l'été 2019.

Notre liste : « Choisir Annesse-et-Beaulieu » s'adresse à chacun pour que nous nous sentions impliqués par les choix à venir en apportant nos contributions aux actions à conduire.

Nos engagements :

- Favoriser la contribution des habitants à la vie de la commune.
- Mettre la qualité du lien social au cœur de nos projets.
- Se mobiliser pour la nature, le paysage et le patrimoine.
- Renforcer l'attractivité socio-économique de notre territoire.

➔ Choisir la contribution citoyenne

Notre commune a besoin de toutes les énergies. Nous souhaitons favoriser les initiatives de chacun :

- En développant une démarche pour la réalisation de projet avec les habitants et les acteurs de la commune.
- En soutenant des ateliers contributifs.

Des ateliers contributifs pour agir ensemble.

➔ Choisir de resserrer nos liens

- Une communication municipale réactive et organisée.
 - Amélioration de nos supports (le site internet, feuille info mensuelle et bulletin municipal trimestriel),
 - Des rencontres conviviales pour échanger sur les affaires municipales 2 fois par an.
- Un centre communal d'action social (CCAS) attentif aux besoins des habitants, qui assure l'aide d'urgence, le portage des repas, l'aide à la téléassistance, les passeports associatifs...
Des actions à développer :
 - Un soutien aux démarches administratives (sur RDV),
 - Des partenariats avec les services publics du quotidien.
- Création d'activités pour et avec les adolescents et travail sur la mise en place d'un cadre associatif pour ces activités.
- Offrir des moyens adaptés au développement des activités associatives, culturelles et sportives :
 - Phase de réalisation des travaux et d'équipements de la grange,
 - Aménagement d'espaces conviviaux (parc de la mairie).

➔ Choisir de maîtriser nos finances

- Maîtriser l'endettement pour mieux investir.
- Maintenir stable la part communale des impôts locaux dans la continuité des années antérieures.

➔ Choisir des services attentifs aux besoins

Les services du quotidien aux habitants sont essentiels pour l'attractivité de notre commune

- **Services administratifs et techniques :**
 - Des visites et rendez-vous terrains réguliers avec les services techniques (recueil de besoins, suivis des travaux, des difficultés et des résultats),
 - Poursuite des échanges réguliers sur les améliorations et la qualité des services administratifs et techniques.
- **Services périscolaires :**
 - Un service d'aide aux devoirs pour les écoliers,
 - Le restaurant scolaire travaillera de plus en plus sur un approvisionnement en circuit court intégrant une part significative de produits bio,
 - Préserver la qualité d'accueil et la proximité reconnue des services du centre de loisirs.

Un service rendu à la population qui s'inscrit dans une attention aux besoins et un suivi de résultats.

➔ Choisir de mieux respecter notre cadre de vie

- Offrir une qualité d'accueil sur la commune
 - Sécuriser le bourg de Gravelle et réorganiser les différents espaces (stationnement, arrêts de transports scolaires),
 - Promouvoir des aménagements adaptés des bourgs et hameaux en concertation avec les habitants,
 - Positionner les bourgs d'Annesse et Gravelle comme référents Vélo route, voie verte et mobilités douces.
- Une mobilisation communale pour la nature, le paysage et le patrimoine.
 - Développer une pédagogie pratique liée à l'environnement (gestion des déchets, de l'eau, forêt, faune ...).
- Se responsabiliser en matière de respect de l'environnement et du voisinage.
 - En proposant des temps forts de mobilisation et de découverte,
 - En luttant contre les dépôts sauvages et d'encombrants,
 - En conservant une attention à l'entretien du patrimoine communal (sensibilisation sur ces sujets en ateliers contributifs).

➔ Choisir l'attractivité de notre territoire

- Inciter au développement de logements locatifs pour attirer de nouveaux habitants et dynamiser la démographie de notre commune.
- Définir un programme d'entretien régulier et de réparation des voiries et des chemins ruraux principaux .
- Aménager et entretenir des dessertes douces telles que voies piétonnes et cyclables entre les hameaux en lien avec les besoins de mobilité.
- Ecouter et accompagner les acteurs économiques et sociaux de la commune pour les aider à renforcer leur attractivité, leur notoriété. Travail sur l'aide aux liens avec le Grand Périgueux et tous les partenaires économiques, de formations...
- Participer à la création d'un espace professionnel de partage d'expérience, de formation, de mutualisation d'activités porté par une initiative privée/publique.

« Les différences entre le rural et l'urbain s'atténuent sur notre territoire. Chacun de nous attend, tout à la fois : un niveau de service rendu quasi-équivalent à ceux des villes et un renforcement des facteurs d'attractivité et d'identité liés aux atouts du cadre de vie naturel et rural de notre commune. »

Les évolutions climatiques, écologiques, énergétiques et numériques sont déjà à l'œuvre à des échelles qui dépassent notre seul territoire. Nous devons, ensemble, nous préparer à ces évolutions majeures. L'expression démocratique d'une volonté locale sera une force : avec chacun de vous, notre commune doit être force de proposition et travailler sur la manière de répondre concrètement à ces évolutions. »

Philippe Perperot